



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département d'INDRE-ET-LOIRE
Arrondissement de TOURS
Canton de VOUVRAY

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 9 décembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 9 décembre, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal convoqués le 3 décembre 2025, se sont réunis en séance publique, au lieu ordinaire de leurs séances, dans la salle du Conseil Municipal en mairie, sous la présidence de M. Christian DRUELLE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 26 (*Monsieur Jean-François TRAINSON a démissionné en début de séance, le suivant de la liste n'a pas pu être convoqué dans les délais*)

Présents : 19

Christian DRUELLE, Christine BERENGUER, Jean-Michel BIZET, David GUIOT, Liliane DALONNEAU, Gilberte BAUMANN, Marie-Eve GAPIN, Véronique VEAU, Christophe MANCEAU, Stéphanie AK, David MILLARD, Sophie FULIN, Dominique GOURDON, Patrick DELETANG, Vanessa BECHET, Marc PIGEON, Elisabeth GANDEMÉR, Patrick ETESSE, Claudine DESMARES.

Absents avec pouvoir : 5

Christophe DAMOUR a donné pouvoir à Christian DRUELLE, Damien COCHARD a donné pouvoir à Jean-Michel BIZET, Françoise RICHARD a donné pouvoir à Liliane DALONNEAU, Loetitia DIFRAYA a donné pouvoir à Marie-Eve GAPIN, Harun AK a donné pouvoir à Stéphanie AK.

Absents non représentés : 2

Philippe BARROUX, Elisabeth PREVOST.

Votants : 24

A été élue secrétaire de séance à l'unanimité : Christine BERENGUER

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

**Délibération n° 2025-49
Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'AS CHANCEAUX BMX**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la commune de Chanceaux-sur-Choisille souhaite soutenir le développement des infrastructures sportives locales, en particulier la piste de BMX, qui constitue un équipement apprécié par les jeunes et les pratiquants de tous âges.

Cette piste, située sur le territoire communal, nécessite des travaux de réhabilitation et d'aménagements à savoir le remodelage des 5 lignes de la piste de BMX, la modification de deux virages et la mise en place du sable sur la piste et compactage.

Ces travaux permettront d'améliorer la qualité et la sécurité de la piste, tout en favorisant la pratique sportive locale.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'accorder une subvention exceptionnelle de 15 000 € à l'association AS Chanceaux BMX pour l'aider à financer les travaux d'un montant total de 46 461.60 € TTC, supportés par l'association.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la commission finances en date du 26 novembre 2025 ;

Le CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré :

-ATTRIBUE une subvention de 15 000 € à l'AS Chanceaux BMX afin de l'aider à financer les travaux d'aménagement de la piste de BMX.

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

ADOpte A 16 VOIX POUR, 5 CONTRE (Stéphanie AK qui a par ailleurs reçu pourvoir de Harun AK, Patrick ETESSE, David MILLARD, Véronique VEAU) **ET 3 ABSTENTIONS** (Claudine DESMARES, Liliane DALONNEAU qui a par ailleurs reçu pourvoir de Françoise RICHARD).

La Secrétaire de séance,

Christine BERENGUER.



Pour extrait certifié conforme,
Chanceaux-sur-Choisille, le 9 décembre 2025,

Le Maire,

Christian DRUELLE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique.